

Réf: Dossier 262101

Avis de constitution

SOCIETE « KASAR SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Août 2023 reçus par Me OREGA José P., NOTAIRE, et enregistrés à COCODY le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KASAR SARLU »

Objet : Construction travaux bâtiments ; Commerce ; Import- Export ; Transport ; Gestion de biens immobilier. La prise de participation dans le capital de toutes sociétés notamment commerciales par tous moyens notamment par acquisition de parts ou d'actions, par voie d'augmentation de capital, par voie d'apports, etc ... Et d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KWEMO OLIVIA D'AXDRID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12133 du 08/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI